

Procès-verbal du Conseil d'Administration d'Improvisation Nouveau-Brunswick

Le 30 octobre 2022 à 19 h par voie d'Internet

Présences :

Isabelle Godin, présidence
Cloé Allard, vice-présidence exécutive
Joëlle Martin, vice-présidence interne
Donald Audet, représentant des officiels
Amélie Montour, représentante des entraîneurs
Alexandre Veilleux, représentant Jeunesse
Isabel Goguen, direction générale

Absences :

Aucune absence

1. Ouverture de la réunion

La présidence déclare l'ouverture de la réunion à 19 h 04.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La vice-présidence interne propose Donald Audet comme secrétaire d'assemblée, appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le représentant des officiels propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par la représentante des entraîneurs. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 2 octobre 2022

Le représentant jeunesse propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 2 octobre tel que présenté. Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

6. Affaires découlant du procès-verbal

a. District scolaire anglophone est

Une école anglophone, Salisbury Regional High School, a commandé un spectacle professionnel à être présenté le 9 novembre 2022. L'école ne pouvait être présente pour la présentation du spectacle de Français pour l'Avenir, donc nous ont approché pour l'offrir à leurs étudiants. C'est la première fois qu'une école anglophone faire appel à nos services et il s'agit de notre 4e contrat de spectacle professionnel durant ce mandat. Encore une fois, ceci démontre à quel point la présentation des spectacles improvisés Cœur, Cage et Corridor ont eu un impact sur notre visibilité et professionnalisme.

La vice-présidence interne souligne que c'est le résultat de plus que de la présentation de ces spectacles, mais aussi du travail acharné de la direction générale et du CA de nous positionner comme un organisme légitime.

7. Mise à jour des dossiers

- a. Le projet PassepArt qui s'est étendu sur les 2 derniers mandats est complété.
- b. La tournée jeunesse est complétée
- c. Les vidéos pédagogiques du projet entraîneur étaient tout ce qui restait pour compléter le projet et c'est fait.
- d. Le FIS :
 - i. Quatre ateliers de perfectionnement ont été livrés
 - ii. Le tournoi le « Zèbre d'Or » a eu lieu.
 - iii. Un live stream sera diffusé le 7 novembre pour répondre à certaines questions et offrir certains conseils par rapport au perfectionnement ce qui épuisera les fonds restants.
 - iv. À la remise du rapport sur le projet, nous deviendrons éligibles pour faire une demande pour des fonds de fonctionnement généraux.
- e. Spectacle exploratoire :
 - i. La tournée de formation a été donnée
 - ii. Le document écrit a été complété et circulé
 - iii. Les spectacles ont tous été présentés en date du 22 octobre
 - iv. Il ne manque qu'à soumettre le rapport final
- f. La conclusion du projet interprovincial est prévue lors du prochain mandat. Ce qu'il reste à faire :
 - i. Remise des rapports sur les bourses d'équipement,
 - ii. Trois ateliers jeunesse (2 à l'IPÉ et en N-É) à donner
 - iii. Présenter et diffuser des matchs pédagogiques
 - iv. Créer des vidéos pédagogiques.
 - v. Offrir des formations pour formateur dans les quatre provinces atlantiques
- g. La demande pluriannuelle a couvert jusqu'à présent la Gougoune Dorée, la saison 8 de catégorie libre, la correction de texte de blogue. Il reste encore bien des choses à venir avec ces fonds qui nous assurent un salaire fixe pour notre direction générale jusqu'en mars 2024.
- h. Nous avons soumis un premier formulaire d'application pour le Fond pour les espaces communautaires. Cette première étape est pour présenter les grandes lignes du projet afin que nos agents déterminent si le projet cadre ou non dans leurs attentes. Si le retour est positif, nous souhaitons soumettre une demande de 50 000 \$ - 60 000 \$ en décembre pour appuyer nos membres avec leurs besoins en équipement.

8. Match des anciens/Bourse ImproNB

On a tenu le match des anciens dans le cadre des rendez-vous de l'alUMni le lundi 17 octobre. Huit joueurs des années 2005 à 2010 se sont affrontés sur la scène. Le recrutement de participants a été difficile, la direction générale ayant approché 17 joueurs avant de pouvoir avoir des alignements complets, mais les commentaires sont en généraux positifs. Un total de 415 \$ a été amassé durant l'événement pour la bourse ImproNB dont seulement 170 \$ proviennent de la vente de billet puisque les étudiants ne paient plus pour les activités sur campus. Le reste de l'argent a été amassé sous forme de dons. Il y avait une bonne présence, étudiants et non-étudiants, dans la salle. Malgré qu'on ait atteint le minimum requis de 400 \$ pour offrir la bourse ImproNB lors du prochain mandat, le 2e événement en collaboration avec la Licum est encore en phase de planification et devrait avoir lieu lors du prochain mandat.

Il nous faut, pour l'avenir, clarifier nos attentes face au partenariat avec de L'alUMi et améliorer la communication pour éviter de la confusion. En effet, cette même semaine la Licum tenait elle aussi un match mettant aux prises des joueurs actifs vs des anciens comme levée de fonds.

9. Politique DÉI

La présidence présente le travail du comité ad hoc qui a mené à la création de la Politique 1.9 — Politique de diversité, d'équité et d'inclusion (DÉI). La vice-présidence exécutive souligne l'excellence du travail accompli pour la révision des normes.

Le représentant des officiels propose que la Politique 1.9 — Politique de diversité, d'équité et d'inclusion (DÉI) soit adoptée telle que présentée. Appuyé de la représentante des entraîneurs. Adoptée à l'unanimité.

10. Temple de la renommée

La 2e intronisation du mandat a eu lieu le 20 octobre en direct sur la chaîne YouTube d'ImproNB. Sébastien Haché a été intronisé comme membre encore actif. À la suite de l'événement, il a été invité à une entrevue radiophonique à Radio-Canada pour parler de son intronisation. Il y a là un grand potentiel pour assurer une meilleure visibilité au Temple et la rédaction de communiqué de presse pourrait sans doute venir appuyer sa légitimité.

11. Présidence d'élection

Le CA n'a reçu qu'une seule candidature, celle de Michel M. Albert. Son expérience dans le fonctionnement du CA et le respect des procédures est un grand atout pour le déroulement des élections.

La présidence propose que Michel M. Albert agisse en tant que présidence d'élections pour l'AGA 2022. Appuyé du représentant jeunesse. Adoptée à l'unanimité.

12. Ordre du jour de l'AGA

Le CA votera ce soir un ordre du jour provisoire qui sera circulé aux membres. Nos membres seront invités à soumettre des points additionnels s'ils le désirent. Si des points sont ajoutés à l'ordre du jour de l'AGA, une réunion extraordinaire par clavardage sera tenue pour adopter officiellement les changements. Si aucun point n'est ajouté, l'ordre du jour présenté aujourd'hui sera officiel.

La présidence propose que l'ordre du jour provisoire de l'AGA soit adopté telle que présenté. Appuyé de la représentante des entraîneurs. Adoptée à l'unanimité.

13. Varia

Aucun point varia

14. Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion ordinaire du CA sera déterminée par le prochain CA élu.

15. Clôture de la réunion

Le représentant des officiels propose la levée de la réunion à 20 h 19.